

COMITÉ PERMANENT DES PROGRAMMES ET DES FINANCES

Trente-troisième session

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU COMITÉ CONSULTATIF POUR LES QUESTIONS D'AUDIT

ET DE SURVEILLANCE DE L'OIM

POUR LA PÉRIODE ALLANT DE SEPTEMBRE 2022 À AOÛT 2023

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU COMITÉ CONSULTATIF POUR LES QUESTIONS D'AUDIT ET DE SURVEILLANCE DE L'OIM POUR LA PÉRIODE ALLANT DE SEPTEMBRE 2022 À AOÛT 2023

Résumé des observations

1. Durant la troisième année de son mandat dans sa composition actuelle, le Comité consultatif pour les questions d'audit et de surveillance a continué de fournir des conseils sur les questions de surveillance relatives aux opérations, aux stratégies et aux défis de l'OIM en menant des discussions approfondies avec la haute direction et les fonctions pertinentes au sein de l'Organisation. Conformément à son mandat, il a examiné les principaux aspects d'une bonne gouvernance – à savoir la gestion des risques, les contrôles internes, les audits internes, la déontologie, la structure organisationnelle, et les processus financiers et non financiers – et a proposé des éléments de réflexion sur ces aspects.
2. Le Comité s'est intéressé à divers domaines thématiques pendant la période considérée, et a formulé des recommandations au Directeur général sur les améliorations possibles, le cas échéant.
3. Les échanges avec la haute direction de l'OIM ont été francs, constructifs et instructifs.

Membres du Comité

4. La composition du Comité n'a pas changé pendant la période considérée. La présidence et la vice-présidence sont assurées par roulement sur une base annuelle. Les titulaires actuels de ces postes ont été nommés en février 2023 et ont pris leurs fonctions en mars 2023. Les membres du Comité sont les suivants :
 - Silke Waterstraat (Allemagne/Suisse), Présidente
 - Amiri Abdallah (Ouganda), Vice-Président
 - Gerardo Carstens (Mexique)
 - Jorge da Silva (Brésil)
 - Ayesha Siddiq (Pakistan)

Réunions et activités du Comité

5. Pendant la période considérée, le Comité a tenu plusieurs réunions avec la haute direction de l'OIM et d'autres membres du personnel et acteurs compétents, ainsi que des réunions en interne, en présentiel et en ligne. Le Comité s'est réuni avec :
 - Le Directeur général et la haute direction de l'OIM à trois reprises, plus précisément les 21 et 22 novembre 2022, les 20 et 21 avril 2023, et les 3 et 4 juillet 2023 ;
 - La Responsable de l'audit interne et son équipe lors d'une réunion virtuelle le 12 décembre 2022 ;
 - Le Vérificateur externe des comptes à trois reprises : en ligne en décembre 2022, au Siège en avril 2023, et en ligne en juillet 2023.
6. Le Comité a articulé ses travaux autour de son plan de travail annuel pour 2022 et a établi un plan de travail annuel pour 2023 de manière à ce que les domaines figurant dans son mandat soient examinés de manière appropriée et en temps voulu.

Bureau de l'Inspecteur général

7. Des discussions ont été menées avec l'Inspecteur général, l'Inspectrice générale par intérim et leurs collaborateurs directs au sujet des deux fonctions du Bureau, à savoir l'audit interne et les enquêtes.
8. Au cours des discussions, une proposition a été examinée, qui comprenait une augmentation du budget de l'audit interne, un réexamen des grades et de la situation géographique des postes, ainsi qu'une allocation budgétaire pour le recrutement de consultants. Le Comité a accueilli favorablement cette proposition et l'a également examinée avec le Vérificateur externe des comptes.
9. Le Comité a examiné les avis de vacance pour les postes d'Inspecteur général et d'Inspecteur général adjoint et a émis des suggestions à ce sujet.
10. Compte tenu de l'augmentation du nombre d'enquêtes, le Comité a recommandé d'adopter une approche intersectorielle pour la formulation de stratégies d'atténuation en cas de manquements.

Audit interne

11. Chaque trimestre, la Responsable de l'audit interne et l'Inspectrice générale par intérim ont présenté au Comité un compte rendu sur le plan d'audit, les missions d'assurance et de conseil, la mise en œuvre des recommandations d'audit et des sujets émergents susceptibles d'avoir une incidence sur les activités de l'Organisation.
12. Le Comité a examiné le plan d'audit annuel fondé sur les risques pour 2023 et a fourni des conseils à ce sujet, notamment en ce qui concerne l'augmentation du nombre de missions de conseil. Le plan a ensuite été recommandé pour approbation au Directeur général.
13. Le plan annuel pour 2023 est en bonne voie ; des ajustements ont été apportés pour permettre la réalisation de deux audits imprévus de pays à haut risque.
14. Conformément au plan annuel pour 2023, un audit sur la cybersécurité a été réalisé par un cabinet d'audit externe. Les conclusions de l'audit ont montré que l'OIM dispose d'une posture de cybersécurité solide par rapport à ses homologues, même si certains problèmes subsistent. Le Comité poursuivra les discussions sur ce sujet avec les fonctions internes responsables et rencontrera également le cabinet d'audit externe.
15. Concernant le plan annuel pour 2024, le Comité a soutenu l'idée de relier le plan annuel à la planification et aux décisions liées au budget.
16. Le Comité a fait le point des observations clés et de la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation externe de la qualité de la fonction d'audit interne.
17. Le Comité recommande à la fonction d'audit interne de poursuivre le développement des compétences de son équipe en matière d'informatique et de numérisation, par exemple en resserrant la collaboration avec le Département des technologies de l'information et de la communication ou en envisageant d'intégrer dans l'équipe des auditeurs internes spécialistes des questions informatiques.

Enquête

18. L'Inspectrice générale par intérim, la Responsable des enquêtes et le Responsable de la réception des plaintes ont tenu le Comité informé du nombre d'enquêtes en cours à l'OIM au moyen des rapports statistiques trimestriels.

19. Face à l'augmentation du nombre d'enquêtes, le Comité s'est félicité du recrutement de nouveaux membres du personnel expérimentés, de l'attachement constant de la fonction d'enquête à la formation, de la participation de celle-ci à la prévention et de sa reconnaissance de l'importance d'une réponse multisectorielle aux manquements ainsi que d'un apprentissage institutionnel.

Gestion des risques

20. Le Comité souscrit à la vision et aux plans du Responsable du contrôle des risques visant à ancrer la gestion des risques dans les opérations et les processus décisionnels de l'OIM, y compris la stratégie d'opérationnalisation progressive de la gestion des risques sur le terrain dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau Cadre et de la nouvelle Politique de gestion des risques, par exemple grâce à la formation des chefs de mission et des chargés de la gestion des ressources.

21. Le Comité a reçu régulièrement des informations actualisées sur le plan de travail annuel en matière de risques et facilite la collaboration continue entre l'Unité de gestion des risques et le Bureau de l'Inspecteur général en ce qui concerne des questions pertinentes, telles que la finalisation d'une politique et d'un manuel de lutte contre la fraude, ainsi que le cycle annuel de planification de la fonction d'audit interne.

22. Le Comité encourage la participation continue de l'Unité de gestion des risques au projet de réorganisation du mode de fonctionnement afin de favoriser l'amélioration de l'environnement de contrôle dans différents domaines.

23. Le Comité a recommandé que le Responsable de la gestion des risques procède à une évaluation des risques liés au processus global d'information financière de l'OIM dans le cadre de son plan de travail annuel.

24. Le Comité s'est déclaré préoccupé par la proposition de rotation du Responsable de la gestion des risques. Le titulaire actuel occupe ce poste depuis janvier 2022. Compte tenu de l'importance fondamentale de cette fonction au regard des nombreuses initiatives clés entreprises dans l'ensemble de l'Organisation, le Comité a recommandé d'assurer la continuité du poste.

25. La participation et le soutien constants du Directeur général et de la haute direction aux efforts déployés pour renforcer les pratiques de gestion des risques de l'Organisation permettront de s'atteler aux améliorations requises dans ce domaine.

Planification stratégique et résultats institutionnels

26. Le Comité a été tenu régulièrement informé de la mise en œuvre du Cadre de gouvernance interne, dont l'objectif est de créer un environnement politique cohérent consistant en un ensemble de documents et de procédures entièrement mis à jour, accompagné notamment des délégations de pouvoir applicables et de références.

27. Le Comité s'est félicité de la participation de la fonction d'audit interne aux réunions du Comité de pilotage du Cadre de gouvernance interne en tant qu'observateur afin de renforcer ses services

consultatifs existants et ses examens d'assurance des constatations d'audit, tout en garantissant l'indépendance de la fonction.

28. Le Comité a suivi les progrès de l'initiative de réorganisation du mode de fonctionnement, en se réunissant régulièrement avec le Directeur de l'Initiative et son équipe, ainsi qu'avec le Directeur du Département de la planification stratégique et des résultats institutionnels. Il a suivi de près le projet de système de planification des ressources d'entreprise et continuera de surveiller sa mise en œuvre prochaine.

29. Le Comité a été informé oralement des conclusions et des recommandations préliminaires issues des évaluations menées par le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales (MOPAN) et le Ministère des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni, qui font état d'un processus de réforme très positif et encourageant. Les rapports finals de ces évaluations seront communiqués au Comité une fois ceux-ci finalisés.

Finances

30. Le Comité s'est félicité des discussions menées avec le Contrôleur financier sur les recommandations antérieures en matière d'audit interne, la collaboration avec le Vérificateur externe des comptes, le processus de budgétisation et la participation du Département de la gestion financière et administrative au projet de réorganisation du mode de fonctionnement, ainsi que les changements significatifs concernant l'amélioration de l'efficacité opérationnelle, de l'exactitude et des contrôles. Dans ce contexte, le Comité a également examiné l'état d'avancement actuel de l'élaboration d'un cadre de contrôle financier et les plans de mise en œuvre d'une approche de la budgétisation axée sur les résultats.

31. Il a été convenu que les réunions avec le Contrôleur financier seraient un point récurrent du programme du Comité.

32. Ces réunions permettront au Comité d'examiner les rapports trimestriels de gestion financière, ainsi que toute modification des politiques et des procédures comptables.

Trésorerie

33. Un membre du Comité a continué de siéger en tant que membre externe au Comité du risque de trésorerie et au Groupe sur l'investissement de la trésorerie, et a promu la mise à jour de la structure du comité de trésorerie, une nouvelle augmentation des investissements axés sur l'environnement, la dimension sociale et la gouvernance et leur proportion dans le portefeuille d'investissement global, ainsi que la poursuite de l'élaboration de la politique d'investissement et de l'ensemble des rapports.

34. À la suite de discussions menées avec un certain nombre d'États Membres, le Comité a collaboré avec la Division de la trésorerie à l'élaboration d'une analyse de la structure de trésorerie de l'Organisation.

35. Le Comité a été tenu régulièrement informé des activités consultatives qui ont été menées.

Évaluation centrale

36. Le Comité a rencontré le Chef de l'Unité d'évaluation pour recevoir des informations actualisées concernant le mandat, la nouvelle structure organisationnelle, le rapport annuel et le plan biennal de l'Unité d'évaluation centrale, ainsi que des renseignements sur l'évaluation du MOPAN et les activités en cours.

37. Conformément à la demande du Directeur général d'inclure la supervision de la fonction d'évaluation dans le mandat du Comité, ce dernier a examiné le projet de charte de l'Unité d'évaluation centrale. Le mandat du Comité a été examiné et mis à jour pour tenir compte de ces changements. Le Chef de l'Unité d'évaluation présentera des comptes rendus réguliers au Comité lors de leurs réunions programmées.

38. Le Comité a examiné l'avis de vacance pour le poste de Chef de l'Unité d'évaluation, qui sera publié prochainement en raison du départ à la retraite de l'actuel titulaire du poste. Il a été convenu que la Directrice générale consulterait le Comité tout au long du processus de recrutement.

Département des affaires juridiques

39. Le Département des affaires juridiques a communiqué des informations au Comité concernant le Groupe de travail sur les partenariats, la gouvernance et les priorités organisationnelles, notamment son projet de mandat.

40. Le Département a également présenté brièvement ses travaux et priorités actuels, y compris la révision éventuelle de deux instructions internes : l'instruction relative à la demande de révision et recours devant la Commission paritaire d'appel (JARB) (IN/217) et l'instruction portant sur le cadre relatif au signalement de manquements et aux enquêtes y afférentes (IN/275).

Politique de rotation

41. Le Comité est convenu d'améliorer sa compréhension des politiques de rotation des fonctions de surveillance du système des Nations Unies.

Mandat du Comité

42. L'Administration et le Comité ont examiné et actualisé le mandat du Comité afin de tenir compte de son rôle consultatif dans le cadre du recrutement de personnels de rang supérieur chargés des activités de surveillance, de la communication avec les États Membres, des prescriptions concernant le mandat général sans rôle administratif du Comité et de son rôle de surveillance à l'égard de l'Unité d'évaluation centrale.

Établissement de rapports intégrés

43. Le Comité a recommandé l'élaboration d'un rapport intégré sur les finances, les risques et les évaluations, et des discussions ont été menées avec plusieurs départements, à savoir le Bureau de l'Inspecteur général, le Département de la gestion financière et administrative, le Département de la planification stratégique et des résultats institutionnels et le Bureau exécutif.

Corps commun d'inspection

44. Lorsque l'OIM a rejoint le système des Nations Unies en 2016, le Conseil de l'OIM a décidé de faire deux exceptions en ne devenant membre ni du Corps commun d'inspection ni de la Commission de la fonction publique internationale. À la demande du Directeur général, le Comité a donné son avis sur les facteurs que l'Organisation doit prendre en compte dans sa décision de recourir ou non aux services du Corps commun d'inspection.

Vérificateur externe des comptes

45. Le Comité s'est réuni trois fois avec le Vérificateur externe des comptes pour discuter de questions présentant un intérêt commun et assurer la coordination continue de leurs activités respectives.

46. Le Comité a communiqué au Vérificateur externe des comptes ses analyses relatives à l'évaluation et à la trésorerie en ce qui concerne le Corps commun d'inspection et la structure organisationnelle.

47. Le Vérificateur externe des comptes et le Comité sont convenus que les fonctions d'audit interne et de gestion des risques devraient continuer à travailler ensemble et, dans la mesure du possible, se réunir en personne ou en ligne à chaque réunion du Comité.

48. Le Comité examinera plus avant la question de la fraude dans le contexte de l'OIM, étant donné que, selon le Vérificateur externe des comptes, le risque de fraude est une préoccupation à long terme pour l'Organisation.

États Membres

49. À la suite d'une réunion préliminaire entre le Comité et quelques États Membres durant laquelle ils ont discuté de leurs perceptions et de leurs attentes concernant les fonctions de surveillance de l'OIM, il a été convenu que le Comité rencontrerait de manière informelle plusieurs États Membres lors de ses réunions. Deux autres réunions se sont tenues pendant la période considérée.